

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 5 juillet 2021

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, mesure d'urgence (COVID-19) sous recommandation du MAMH, ce cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt et un, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Ginette Bradley, Elizabeth Tomaras, Martine André et Louise Chénier ainsi que Messieurs les conseillers André Bélanger et Marc Lafontaine tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Philip Lapalme.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente et agit en tant que secrétaire de cette séance.

Le maire, Philip Lapalme, déclare la séance ouverte à 19 h 37.

2021-07-133

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour.

Le maire, Philip Lapalme, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

PAROLE AU MAIRE

Monsieur le Maire mentionne que à la suite de mois de travail, le conseil est heureux d'adopter deux nouveaux règlements encadrant les stationnements et les descentes au lac et descente à bateaux.

Dans le cadre du règlement de stationnement, l'étroitesse des rues et la quiétude des citoyens a été prise en compte pour établir les endroits où le stationnement est permis.

Le nouveau règlement pour l'accès à l'eau vient définir des endroits clairs pour les embarcations à moteur et les accès sans moteurs.

Le conseil se penche également sur la question de la sécurité dans les rues de la Municipalité.

Pour le dossier du boisé, les terrains seront évalués pour connaître leur juste valeur marchande.

Il appelle les citoyens à faire preuve de civisme envers leurs voisins.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Un citoyen se questionne sur la nécessité d'installer un dos d'âne sur la rue Besner et le positionnement sur la rue.
- Article 4.1 – accès au lac, les véhicules routiers ont-ils accès au lac?
- Quand les nids-de-poule seront-ils réparés?
- Quelle est la situation de l'embauche du DG à temps plein?
- Pour la rue des Érables, est-ce que les nids de poule seront colmatés ou la rue refaite en entier?
- Pourrait-il y avoir une traverse vers la rue de la Croix?
- Peut-on améliorer la rue des Rigolets pour la sécurité des piétons?
- Pourquoi les résidus verts et alimentaires sont ramassés par le même camion?

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

- Est-il possible de remettre en place les chaines dans les descentes au lac?

GREFFE

2021-07-134

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,
appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RESSOURCES HUMAINES

FINANCES

2021-07-135

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – JUIN 2021

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de juin 2021 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par la conseillère Elizabeth Tomaras
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de juin 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste totalisant un montant de 227 003,00 \$ soit :

Chèques émis par la municipalité	138 649,53 \$
Paielements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	78 205,26 \$
Salaires nets	10 148,21 \$
TOTAL	227 003,00 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

2021-07-136

**AUTORISATION DE PAIEMENT – ENTRETIEN GÉNÉRATRICE – KÉBEC
EXPERT INC.**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-01-118 octroyant un montant annuel de 908.31 \$ à la firme Kébec expert inc. pour l'entretien de la génératrice;

CONSIDÉRANT le bris de l'appareil constaté lors de l'entretien annuel du 21 mai dernier;

CONSIDÉRANT la facture reçue à la suite de cette réparation;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller André Bélanger
ET RÉSOLU

DE CORRIGER le montant indiqué à la résolution 2021-01-118 pour y ajouter 135,91 \$, pour un montant total de 1 044,22 \$;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer le montant supplémentaire de 135, 91 \$ à la firme Kébec expert inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-07-137

CLICSÉQR – NOMINATION REPRÉSENTANT AUTORISÉ

CONSIDÉRANT la résolution 2021-03-057 adoptée en mars dernier;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajouter un signataire pour les documents gouvernementaux;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Philip Lapalme sera autorisé d'agir comme tel, suite à son élection comme maire de la Municipalité en décembre dernier;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'AUTORISER monsieur Philip Lapalme, maire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, à signer tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

SERVICES URBAINS

2021-07-138

**OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – TRAFFIC
INNOVATION – RADARS PÉDAGOGIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac désire procéder à l'installation des radars pour atténuer les vitesses;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été reçues pour l'achat et l'installation de deux radars pédagogiques;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire TRAFFIC INNOVATION offre un produit conforme et compact pour un montant de 9 945,34 \$ incluant les taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par le conseiller André Bélanger
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'entreprise TRAFFIC INNOVATION un montant

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

maximal de 9 945,34 \$, à même les postes budgétaires 02-355-00-649. Un transfert budgétaire sera nécessaire à même les charges budgétaires de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2021-07-139

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE ET DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, un avis de motion est donné par la conseillère Louise Chénier à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement relatif à la gestion contractuelle et délégation de pouvoir sera proposé pour adoption.

2021-07-140

ADOPTION – RÈGLEMENT 359-2021-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 359-01 (RMH 330-2021)

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont le pouvoir d'adopter des règlements relatifs au stationnement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le *Règlement 359-2021 relatif au stationnement (RMH 330-2021)* le 6 avril 2021;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité a le pouvoir de modifier un règlement municipal harmonisé (RMH) à l'intérieur des dispositions particulières;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier l'annexe « A » relativement aux interdictions de stationnement;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2021 par le conseiller André Bélanger;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec* ont été respectées;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par la conseillère Louise Chénier
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 359-2021 modifiant le règlement relatif au stationnement 359-2021 – (RMH 330-2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-07-141

ADOPTION – RÈGLEMENT 347-01 SUR LES PARCS ET LES ACCÈS AU LAC MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PARCS NUMÉRO 347

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a adopté le 4 juillet 2016 le règlement sur les parcs numéro 347;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier ledit règlement pour régler les accès au lac de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par la conseillère Elizabeth Tomaras et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2021, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.)

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par la conseillère Élisabeth Tomaras
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 347-01 sur les parcs et les accès au lac modifiant le règlement sur les parcs numéro 347.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DIVERSES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Est-ce que nous pourrions engager une firme pour faire respecter la réglementation en arrosage?
- Est-ce que la situation a été corrigée pour les ordures en septembre?
- Est-il possible d'envoyer un inspecteur pour une maison en construction sur la rue du Chêne?
- Pouvons-nous procéder avec la situation d'un chat blanc errant dans la municipalité?
- Pourquoi la chaine n'est pas installée devant le camp de jour?
- Est-il possible de proposer une clé aux citoyens pour l'installation des cabanes à pêches l'hiver?
- Serait-il possible d'envisager un stationnement pour le parc ou une surveillance des stationnements dans les rues?

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Bradley mentionne que le congé du 2 juillet n'a pas été assez médiatisé. Des citoyens se sont heurtés à une porte close. Prévoir d'afficher le congé pour les citoyens sur les réseaux sociaux ou dans la porte, à l'avenir. Elle demande également si l'inspecteur en urbanisme a débuté son horaire à 5 jours/semaine.

Monsieur Bélanger confirme, suite au dossier soulevé par Madame Lefort, que depuis 2018, le terrain est en très mauvais état sur la rue des Chênes. Il souligne également l'étroitesse de la rue du Côteau et l'importance des citoyens de respecter la signalisation et l'interdiction de stationnement. Il réitère l'importance de communiquer avec les services de police lors de débordement au niveau du stationnement dans les rues.

Madame Tomaras demande à Monsieur le Maire des précisions sur la résolution sur la langue française et ses incidences sur les résidents anglophones de la Municipalité.

Madame André souligne que la plus haute température enregistrée au Canada a été atteinte dans un village de la Colombie Britannique. Elle est

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

attristée de constater les effets du réchauffement climatique. Elle demande des précisions sur le développement du boisé RA-10.

Monsieur Lafontaine demande quelles sont les démarches entreprises pour la sécurité routière dans la Municipalité?

Madame Chénier demande quand le rapport sur la circulation sera disponible et envoyé aux élus. Elle demande d'informer les élus lors des modifications aux congés des employés municipaux. Suite aux discussions sur le boisé, elle aimerait également avoir un suivi sur ce dossier.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 49 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine
appuyé par le conseiller André Bélanger
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 5 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Philip Lapalme

Je, Philip Lapalme, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*